

PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Cédric GESTRAUD, Patricia LUCAS, Laetitia MAILHE, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Absents excusés : Jean-Marie GELOT, Christian GANTEIL qui donne pouvoir à Roger PRAILE, Coralie RAMBAUD.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

- Remboursement de frais.
- Indemnité de gardiennage de l'église.
- Révision des loyers.
- Terrain Multi Sports : révision de la demande de subvention.
- Sydev : projet d'effacement de réseau.

Informations diverses :

- Le point sur les parcelles concernées par le droit de préemption urbain.
- Le point sur le personnel communal.
- Le point sur les travaux en cours.
- Bilan des réunions de commissions.
- Préparation de la cérémonie d'inauguration de la Halle du Port.

Questions diverses.

Présentation d'un système d'alerte à la population :

A 20h00 le conseil municipal reçoit l'entreprise Cii Télécom qui lui présente son système GALA d'alerte à la population via le téléphone fixe et/ou mobile.

Ce système permet, via un serveur, d'appeler (dans le respect du règlement général de protection des données-RGPD) en simultané tous les habitants de la commune afin de leur délivrer un message d'alerte (risques chimiques ou nucléaires, crues, incendies, etc...). Ce service, fiable (il fonctionne en continu depuis 11 ans), est également utilisé par la Préfecture de la Vendée.

Après une série de questions réponses, le conseil se donne 1 mois de réflexion afin d'approfondir le sujet ; une décision sera mise en délibération à sa prochaine réunion.

La réunion de conseil municipal débute à 20h55.

En raison de l'absence de Monsieur le Maire, Denis THIBAUT, 1^{er} adjoint, en assure la présidence.

Roger PRAILE, s'étant porté volontaire, est désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal n'apporte aucune modification et approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2023.

1) Délibérations à prendre :

➤ Remboursement de frais :

Le conseil municipal accepte de rembourser à Mr Jean-Marie GELOT, la somme de 17,70 € correspondant à la duplication de clés.

➤ Admission en non-valeur :

Le conseil municipal admet, sur demande du comptable du trésor public, en non-valeur la somme de 0,51 €.

➤ Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux :

Denis THIBault explique ce dispositif de protection mis en place pour tous les élus locaux. Après échange, le conseil décide de choisir la liste des référents présentés par l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée- AMPCV.

➤ Révision du régime indemnitaire des agents communaux

En 2016, par délibération, le conseil municipal a mis en place le régime indemnitaire actuel, dénommé RIFSEEP. Il est composé d'une indemnité mensuelle liée aux fonctions (IFSE) et d'une prime annuelle liée à l'engagement professionnel (CIA).

Pour donner suite à la demande de certains agents, et en fonction des limites qui se font jour, le conseil admet que la délibération de 2016 doit être révisée. Cependant dans l'immédiat, par manque de recul et d'informations, le conseil décide la création d'une commission spéciale pour travailler sur le sujet. Cette commission présidée par le Maire, animée par Laurent BAUDIN, est composée des membres suivants : Laetitia MAILHE, Marielle NEVEU, Béatrice VALADE, Cédric GESTRAUD, Roger PRAILE.

2) Informations diverses :

➤ Point sur les travaux en cours :

.1. Rénovation des studios :

- ♦ L'agrandissement du salon « Un instant pour soi » est en cours de finition ; tout doit être opérationnel pour le 1/12.
- ♦ Le logement laissé par Sylvain Chevoleau est à réhabiliter avant de le proposer de nouveau à la location ; le personnel technique communal a la charge de ces travaux.
- ♦ 1 logement vide est disponible à la location.

.2. Vestiaires du stade :

- ♦ Les travaux pour la réhabilitation des fenêtres sont en cours.
- ♦ Laurent BAUDIN nous fait la lecture des devis.

.3. Travaux du Centre Social :

- ♦ Il reste encore des finitions à réaliser au foyer des jeunes au rez-de-chaussée.
- ♦ Une fenêtre en mauvais état sera à remplacer à l'étage ; un devis est demandé à Stéphane CHATAGNER.

.4. Effacement du réseau dans la rue St Pient :

- ♦ Le chantier débutera, sauf imprévus de dernière minute, fin novembre.
- ♦ Les rues adjacentes seront traitées en premier.

.5. Terrain multisports :

- ♦ Suite à la signature du devis, la société Agorespace réalisera les travaux début 2024.
- ♦ Préalablement l'entreprise Rineau doit effectuer le terrassement ; le devis devenu caduque par son ancienneté a été révisé à la hausse.

.6. Busage d'un fossé :

- ♦ Laurent BAUDIN nous fait part d'une demande de devis pour la pose de buses afin de combler le fossé qui jouxte la rue des Loges à son extrémité (côté Fraignaie) et ainsi la rendre moins dangereuse.

➤ **Bilan de la Commission Communication :**

.1. Trophée de la communication :

- ♦ Parmi les 450 dossiers déposés, notre bulletin municipal n'a pas recueilli les faveurs du jury.
- ♦ Si nous souhaitons candidater pour 2024 il nous est conseillé d'inclure plus de pages sur les actions environnementales.

.2. Proposition de services :

- ♦ Monsieur Pascal Sabourin commercial de CSC Consult et ancien imprimeur nous propose ses services pour l'élaboration de notre bulletin municipal et l'amélioration de notre site internet ; la commission lui propose un rendez-vous au 29 janvier 2024.

.3. Bilan des fréquentations Facebook :

- ♦ La page Facebook de Maillé est, à ce jour, suivie par 713 followers, de la commune et d'ailleurs.
- ♦ La publication sur la Joséphine a connu un grand succès sur Maillé et en dehors.
- ♦ Actuellement la publication sur le Marché de Noël est très partagée.

.4. Préparation du bulletin municipal :

- ♦ Merci aux associations qui nous ont adressé leurs articles avant la date butoir. Mais comme il a été nécessaire de relancer les retardataires, nous avons pris du retard dans la réalisation. Les fichiers ne seront envoyés à « Marion Création » que dans la dernière semaine de novembre.
- ♦ Notre objectif de distribuer le Bulletin Municipal 2024 avant le 31 décembre ne sera pas tenu.

➤ **Bilan de la Commission Urbanisme :**

- ♦ Laurent BAUDIN nous commente l'avant-projet proposé pour l'usine Siéco avec une volonté de placer l'environnement, et plus particulièrement les espaces verts, comme pièce maîtresse.
- ♦ 3 scénarios sont proposés : 2 en conservant la structure industrielle récente ; 1 en rasant tout.
- ♦ Le conseil s'inquiétant du financement de ce projet Laurent BAUDIN propose un scénario 4 en se passant du permis d'aménager : rachat du terrain nu par la commune, création de la voirie et des réseaux électriques et d'assainissement, revente de lots à construire. Reste à savoir si nous pouvons occulter le permis d'aménager ?

➤ **Cérémonie du 11 novembre :**

- ♦ Le rendez-vous pour la préparation de la salle polyvalente est fixé à 9h30.
- ♦ Bernadette DENIS ira chercher la gerbe à Benet et lira le message du ministre.
- ♦ La lecture du message des Anciens Combattants sera faite par 1 enfant de chaque école.

➤ **Séismes des 16 et 17 juin 2023 :**

- ♦ Par décret en date du 1^{er} novembre, la Commune de Maillé est reconnue en état de catastrophe naturelle.
- ♦ A compter de cette date les habitants ont 30 jours pour déclarer les dégâts auprès de leur assureur, à l'appui d'une copie du décret à venir retirer en Mairie.

➤ **Cii Télécom :**

- ♦ L'investissement serait de 1 500 € HT la première année, puis 800 € HT les années suivantes.
- ♦ Denis THIBAUT propose d'approfondir le dossier avant une décision au conseil de décembre.

- ♦ **Candidature cinéma de plein air 2024 :**

Le conseil se prononce en faveur d'une candidature en cochant les trois dates proposées par CCVSA.

- ♦ **Crue :**

- ♦ La préfecture n'ayant pas demandé l'activation du PCS, Laurent BAUDIN et Denis THIBAUT gèrent une cellule de crise.
- ♦ Sur Bazoin tous les riverains de la Sèvre sont visités ; il en est de même pour les habitants du Doignon qui ne peuvent plus rejoindre le bourg par la route.
- ♦ A la Petite Cabane, la famille DOUBLET sera, dans les heures qui viennent, probablement relogée dans un gîte.
- ♦ Denis THIBAUT nous conseille d'installer l'application VIGICRUE sur nos téléphones portables et nous rappelle que des conseillers auront un rôle à jouer si nous activons le PCS.

- ♦ **Réception des courriels :**

- ♦ Certains membres du conseil ne reçoivent pas les courriels envoyés par le secrétariat de la Mairie ; cela pose un problème, pour les convocations en particulier.
- ♦ Il est urgent de rechercher la cause de ce dysfonctionnement.

- ♦ **Marché de Noël du dimanche 19 novembre :**

- ♦ Le Marché ouvrira à 10h00 et fermera à 17h00.
- ♦ 18 exposants sont inscrits ; ils seront accueillis dès 7h30 par Roger PRAILE.
- ♦ Mireille ROBIN proposera à la vente sur place ou à emporter des portions de tartiflette ou de rougail-saucisse.
- ♦ La buvette sera tenue par la Cavalerie d'Agrippa.
- ♦ La circulation sera interdite à partir de l'ancien garage.
- ♦ Le montage des tivolis se fera le samedi 18, dès 14h30.

3) Questions diverses :

- **Laurent BAUDIN :**

- ♦ Nous informe que les 63 peupliers situés le long de la départementale appartiennent bien à la commune ; une entreprise d'abattage propose de nous donner 4 000 € pour la coupe de ces arbres. Comme par le passé nous avons donné ce marché au Parc, reste à savoir si nous pouvons nous libérer de notre engagement.
- ♦ Nous propose de sécuriser l'aire de pique-nique en abattant tous les peupliers situés le long de la conche et en étêtant les autres. Tout arbre abattu sera remplacé par la plantation d'une espèce à croissance rapide, type murier.
- ♦ L'abattage des arbres du camping, nécessaire à brève échéance, nous fera perdre de la clientèle.

- **Laurette CHARRIER :**

- ♦ J'ai remarqué la présence de lierre le long du bâtiment de l'Ehpad ; qui fait l'entretien ?
 - Denis THIBAUT rappelle que sous le mandat précédent, l'Ehpad avait embauché un homme d'entretien, décédé et non remplacé. Il conviendrait d'établir avec la structure une convention de mise à disposition, moyennant finances, du personnel communal.
- ♦ L'initiative de nettoyage du cimetière par des bénévoles a été très appréciée et remerciée.

- **Bernadette DENIS :**

- ♦ Nous fait part d'une erreur dans l'article envoyé par le RPI Maillé/Maillezais pour le bulletin municipal ; la garderie ferme à 19h00.
- ♦ Souhaite que le chauffage soit allumé en amont des séances de gymnastiques.

- ♦ Annonce un spectacle programmé par le service petite enfance de CCVSA ; il se déroulera le jeudi 16/11, à 10h00, dans la salle polyvalente de Maillé ; Laetitia MAILHE y représentera la municipalité.
- ♦ A fait le nécessaire pour la commande des sapins de Noël.
- ♦ Demande si une date est arrêtée pour la cérémonie des vœux ?
 - La salle polyvalente est bloquée pour le samedi 6 janvier 2024 à 18h00 dans l'attente d'une décision ferme.
- ♦ Avons-nous trouvé un film à projeter pour l'arbre de Noël de la commune ?
 - Roger voit avec Mme Pommier, du service culture de CCVSA, pour avoir les coordonnées du bon interlocuteur à la médiathèque départementale.
- Cédric GESTRAUD :
 - ♦ Demande si un devis est établi pour la réfection du tableau électrique du Centre Social et culturel.
 - ♦ Dit l'urgence de terminer les travaux du foyer des jeunes.
- Roger PRAILE :
 - ♦ Rappelle la nécessité d'être nombreux pour le montage des tivolis du marché de Noël, le samedi 18 novembre à partir de 14h30.

Les membres du conseil n'ayant plus rien à dire, Denis THIBAUT les remercie et les félicite pour la bonne tenue de cette réunion.

Prochaine réunion de conseil le jeudi 7 décembre 2023 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 27.

Le Secrétaire de séance,

Roger PRAILE.



Le 1^{er} Adjoint,

Denis THIBAUT.

